

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JUIN 2026 A LA MAIRIE A 20 HEURES**

Date de la convocation : 9 juin 2026

transmise le : 9 juin 2026

Membres élus : 27

en fonction : 27

présents : 25

Sous la présidence de Monsieur Mathieu TAESCH, Maire

Membres présents : Mesdames et Messieurs MAECHLING Caroline, MISCHLER Guy, DEBRIE Béatrice, RIEDINGER Claude, GRATHWOHL Mélanie, BOPP Olivier, BILGER Denis, ECKERT Sylvia, Stéphane MISCHLER, Laëtitia GRASSER, Alain KLEIN, Joanne RIEDINGER, David RIEGEL, Marisa RIEDINGER, Thomas DAUGER, Véronique BISCHOFF, Patrice MAGNUS, Anne-Hélène MARTZ, Cyrille OFFERLE, Nathalie GRATHWOHL, Florence NOBLET, Hélène ARNDT, François GEISSLER, Denis FUCHS

Étaient absents excusés : Mme Marie Claire ENRICI donne pouvoir à M. Olivier BOPP, M Christophe KOEHL donne pouvoir à M. RIEGEL

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Thomas DAUGER

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil municipal désigne Monsieur Thomas DAUGER comme secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de séance du 19 mai 2026

Le Conseil municipal est invité à approuver le procès-verbal de la séance du 19 mai 2026.

Madame Nathalie GRATHWOHL demande que plusieurs modifications soient apportées au procès-verbal : la correction de la date de convocation, l'annexion du règlement du Conseil municipal conformément au point 10, la suppression de la ligne du tableau répétée deux fois au point 9 et la précision, au point 11, que la répartition concerne une page du *Hoerd Infos*.

Après prise en compte de ces remarques, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Communications diverses

Présentation des informations et communications diverses portées à la connaissance du Conseil municipal.

Tableau récapitulatif des manifestations et représentants

Date	Manifestation / Réunion	Représentants présents
20/05/2026	Assemblée Générale Société des courses Hippiques	Guy MISCHLER
21/05/2026	Assemblée Générale du Temps libre	Mathieu TAESCH, Guy MISCHLER
22/05/2026	Anniversaire Aline GRATHWOHL 95 ans	Mathieu TAESCH, Caroline MAECHLING
28/05/2026	Réunion de démarrage de l'étude restauration hydraulique des annexes de Hoerd et Drusenheim	Mathieu TAESCH, Claude RIEDINGER
29/05/2026	Commission locale Grand Cycle de l'eau	Mathieu TAESCH, Caroline MAECHLING
29/05/2026	Anniversaire Madame Madeleine BRANDT – 95 ans	Mathieu TAESCH, Caroline MAECHLING
01/06/2026	Pastorale Générale de l'Union des Églises protestantes d'Alsace-Moselle	Mathieu TAESCH
01/06/2026	Visite d'Alsace Lait	Mathieu TAESCH, Caroline MAECHLING
03/06/2026	Assemblée Générale de l'amicale des Maires du Canton	Mathieu TAESCH
02/06/2026	Conseil d'Administration du CCAS	
03/06/2026	Assemblée générale du jumelage	Olivier BOPP
04/06/2026	Projection du film D'r Maire	Mathieu TAESCH, Caroline MAECHLING, Denis BILGER
04/06/2026	Réunion des associations au CCH	Guy MISCHLER
04/06/2026	Forum de la Wantzenau	Thomas DAUGER
06/06/2026	Conférence biodiversité	Plusieurs membres du Conseil Municipal
07/06/2026	Fête des asperges de Buttelborn	Mathieu TAESCH
07/06/2026	Spectacle de fin d'année de l'école de musique intercommunale	Plusieurs membres du Conseil Municipal

09/06/2026	Présentation de la salle de Gym aux clubs de Gym alentours	Mathieu TAESCH – Guy MISCHLER
10/06/2026	Rencontre du Député avec les Maires de la circonscription	Mathieu TAESCH
11/06/2026	Inauguration de Heppner	Mathieu TAESCH, Caroline MAECHLING
12/06/2026	Assemblée Générale de la FDMJC Alsace	Mathieu TAESCH
15/06/2026	Inauguration de l'aire de camping- car de Geudertheim	Mathieu TAESCH, Caroline MAECHLING, Nathalie GRATHWOHL
15/06/2026	Don du sang	Guy MISCHLER

4. Rapport des commissions municipales

Monsieur le Maire propose d'aborder le rapport de la commission « Cadre de vie » du 20 mai lors de l'examen du point relatif aux illuminations de Noël.

5. Travaux JC Déco

Monsieur le Maire explique que des travaux ont été engagés par la précédente mandature mais que certaines formalités administratives préalables à l'engagement et à l'exécution de dépenses n'avaient pas été finalisées.

À ce titre, le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur la régularisation des situations suivantes :

- Facture n° 1876 du 30 mars 2026 d'un montant de 18 000,00 € TTC relative à la peinture des menuiseries extérieures bois du Groupe Scolaire Henri (GSH) – acompte n° 1.
- Facture n° 1886 du 23 avril 2026 d'un montant de 18 960,00 € TTC relative à la peinture des menuiseries extérieures bois du Groupe Scolaire Henri (GSH) – acompte n° 2 constituant le solde des travaux.
- Facture n° 1869 du 19 février 2026 d'un montant de 7 066,44 € TTC correspondant au solde des travaux de peinture réalisés à l'école des Cigognes à la suite d'un sinistre. Le montant facturé étant supérieur à celui du devis validé par l'expert et notifié à l'entreprise JC Décoration, il convient de régulariser les éventuels travaux complémentaires réalisés à la demande de la Commune.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la régularisation administrative de ces dossiers.

6. Marché illuminations de Noël

Le marché relatif à la location, à la pose, à la dépose ainsi qu'à la maintenance des illuminations de Noël étant arrivé à échéance, il convient de procéder à son renouvellement afin d'assurer la mise en place des décorations de fin d'année sur le territoire communal.

Le montant prévisionnel de cette prestation de 35 000 € HT est basé sur le montant du marché signé l'année précédente.

Madame Nathalie GRATHWOHL rappelle que la dépense engagée au titre de l'année précédente s'élevait à 32 000 € TTC.

Au regard de cet élément, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de retenir un montant prévisionnel de 35 000 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité, Monsieur Denis FUCHS s'étant abstenu, de fixer le montant prévisionnel du marché à 35 000 € TTC et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant ainsi que tout document relatif à son exécution.

7. Marché de signalisation à bons de commande

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de procéder au remplacement de certains panneaux de signalisation accidentés ou devenus obsolètes, ainsi qu'à la réalisation de nouveaux marquages au sol afin de se conformer aux évolutions réglementaires, notamment la suppression des places de stationnement situées en amont des passages piétons.

Madame Nathalie GRATHWOHL fait remarquer que les aménagements réalisés récemment rue Heyler par la CCBZ ont déjà matérialisé des places de stationnement et des passages piétons sans tenir compte de cette nouvelle réglementation.

Afin de permettre une intervention rapide et adaptée aux besoins récurrents de la commune en matière de signalisation horizontale et verticale, Monsieur le Maire propose de recourir à un marché public à bons de commande couvrant la fourniture, la pose, le remplacement et la mise en conformité des équipements de signalisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation correspondante, à signer le marché public à bons de commande ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à son exécution.

8. Marché d'entretien des espaces verts

Monsieur le Maire expose la nécessité de recourir à un marché public à bons de commande afin de répondre de manière réactive aux besoins ponctuels et exceptionnels liés à l'entretien

des espaces verts communaux, notamment pour des prestations de brûlage, de traitement biocontrôlé des trottoirs, de fauchage des chemins ruraux ou de taille des arbres.

Il informe également le Conseil municipal que le marché mutualisé (marché en commun avec plusieurs communes coordonné par la CCBZ) relatif à l'entretien des espaces verts des cimetières, de la zone industrielle, de la micro-zone d'activité et du pont SNCF, arrivant à échéance au 31 juillet 2026, peut être reconduit pour une durée d'un an, pour un montant de 41 966 € HT. Ce montant dépassant la délégation accordée à Monsieur le Maire, l'autorisation du Conseil municipal est nécessaire pour signer l'acte de reconduction correspondant.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de mise en concurrence du marché à bons de commande, à signer le marché correspondant ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à son exécution, et à signer l'acte de reconduction du marché mutualisé d'entretien des espaces verts.

9. Formation des élus

Monsieur le Maire rappelle que les élus municipaux bénéficient d'un droit à la formation dans le cadre de l'exercice de leur mandat et que le Conseil municipal doit fixer les modalités de prise en charge des frais correspondants ainsi que le montant de l'enveloppe budgétaire annuelle dédiée.

Il propose de maintenir les conditions actuelles de prise en charge, en fixant le montant de l'enveloppe à 2,7 % du montant total des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élus.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de reconduire les modalités actuelles de prise en charge et de fixer l'enveloppe annuelle dédiée à la formation des élus à 2,7 %.

10. Personnel communal : mis à disposition d'un agent

Monsieur le Maire explique que, à la demande du Maire de Bietlenheim, il est proposé d'augmenter le temps de mise à disposition de l'agent exerçant les fonctions de secrétaire de mairie au sein de cette commune, en le portant de 18/35^e à 19,5/35^e.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification des conditions de mise à disposition de l'agent au profit de la commune de Bietlenheim et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à sa mise en œuvre.

11. Urbanisme : acquisition de parcelles dans le cadre de la piste cyclable Hoerdts – Geudertheim

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'avancement du dossier relatif à la réalisation de la piste cyclable reliant Hoerdts à Geudertheim. Il précise que les signatures

nécessaires ont été obtenues pour trois parcelles concernées par les procès-verbaux d'arpentage. Une dernière parcelle reste en attente, son propriétaire étant décédé et la succession n'étant pas encore finalisée.

Monsieur Denis FUCHS demande s'il est toujours prévu de procéder à la plantation d'arbres, comme cela avait été envisagé dans le projet initial. Monsieur le Maire s'engage à lui faire un retour précis après avoir pris attache avec la Communauté de communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition des parcelles concernées au prix de 300 € l'are et autorise Monsieur le Maire à signer les actes et documents nécessaires à la réalisation de ces acquisitions.

12. Rapport sur l'eau et de l'assainissement

Madame Caroline MAECHLING présente au Conseil municipal les rapports annuels relatifs à la gestion de l'eau potable et de l'assainissement sur le territoire communal.

À l'issue de cette présentation, les élus demandent à disposer d'informations plus régulières sur la qualité de l'eau, notamment des résultats actualisés des analyses et des taux exacts de métabolites relevés. (toutes les informations sont sur le site de l'ARS : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1>)

Monsieur Denis FUCHS s'interroge sur les raisons pour lesquelles des eaux usées peuvent être rejetées dans le milieu naturel.

En réponse à ces interrogations et afin de mieux comprendre le fonctionnement du traitement des eaux usées, Monsieur le Maire propose d'organiser une visite de la station d'épuration de Weyersheim.

Le Conseil municipal à l'unanimité prend acte de la présentation de ces rapports.

13. Divers

- Madame NOBLET souhaite avoir un calendrier partagés pour avoir une visions des différentes réunions à venir.

- Madame ARNDT demande quelles sont les démarches à suivre en cas d'incident au sein d'une entreprise classée Seveso, à la suite de l'événement survenu quinze jours auparavant à La Wantzenau.

Monsieur Claude RIEDINGER explique qu'il existe une gradation des incidents. Lorsqu'un accident est circonscrit à l'intérieur du site industriel, le Plan d'Opération Interne (POI) est déclenché et la gestion de la situation relève de l'exploitant de l'entreprise.

Lorsque l'incident présente un risque ou des conséquences à l'extérieur du site, le Plan Particulier d'Intervention (PPI) peut être déclenché par le Préfet, les mesures mises en œuvre dépendant alors de la nature de l'accident.

Monsieur le Maire précise que des réunions régulières sont organisées sur ce sujet et que la commune dispose d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), définissant les procédures à suivre ainsi que les différents interlocuteurs en fonction du type d'événement. Ce document est actuellement en cours de mise à jour. Par ailleurs, un Plan Intercommunal de Sauvegarde est en cours d'élaboration au sein de la CCBZ.

Agenda

- 19 juin : fête de l'été
- 20 juin : gala de gym
- 27-28 juin : représentation de théâtre au CCH
- 13 juillet : fête national – feux d'artifices
- 14 juillet : tournoi de pétanque
- 29 août : marché annuel
- 30 août : jeux inter société

Commissions à venir

Commission réunie : point finances le 23 juin 2026

Commission Cœur de Village : 25 juin 2026

Commission Travaux : 29 juin 2026

Commission vie associative : 8 juillet 2026

Commission finances : date à définir début septembre